

DIVISION NATIONALE PAR PAIRES (DN3 O2)

Dans chaque ligue la DN3 O/2 est composée de 36 paires :

- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 27 premiers de la FL DN3 O2(S-1)
- 2) Les paires descendant de la DN2 dans la ligue avec au moins un joueur licencié dans la ligue.
- 3) Les paires candidates admises directement en FN de la DN3 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) lors de la saison n-1 et non qualifiées pour la DN2 avec au moins un joueur licencié dans la ligue.
- 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 7 premiers de la FLOE2 lors de S-1
- 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la CNAR
- 6) On complète à 36 paires (parmi les paires candidates) conformément au RNC.

NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

Attention : elle passera à 28 paires sur la S24/25, la S23/24 étant une saison de transition avec 14 paires descendant en Division Expert, 4 paires montant en DNO3 ce qui laissera 2 places vacantes. RNC Art 170 à 183. **Droits d'engagement** : 160 € par paire.

Les candidatures doivent être envoyées avant la DLI au Directeur de ligue, le comité des Pyrénées pour la saison 23/24 : ffb.pyrenees@wanadoo.fr

Ligue DN3 O2	
DLI : 30 novembre 2023	
Formule : voir convocation. Début : le samedi à 14H	
1° Tour	2° Tour
BC La Bridgerie à Montpellier	Labège
20 et 21 janvier	27 et 28 janvier
Finale Nationale : 27 et 28 avril	

DIVISION NAT MIXTE PAR PAIRES (DN M/2 d2)

Dans chaque ligue la DNM2 est composée de 28 paires :

- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 20 premiers de la FL de la DNM2 S-1
- 2) Les paires descendant de la DNM1 dans la ligue avec au moins un joueur licencié dans la ligue.
- 3) Les paires candidates admises directement en FN de la DNM2 S-1 et non qualifiées pour la DNM1 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) avec au moins un joueur de la paire licencié dans la ligue.
- 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 6 premiers de la FL du ME/2 S-1
- 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la CNAR
- 6) On complète à 28 paires (parmi les paires candidates) conformément au RNC art.188.

NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

RNC art 190 à 196. **Droits d'engagement** : 160 € par paire.

Les candidatures doivent être envoyées avant la DLI au Directeur de ligue, le comité des Pyrénées pour la saison 23/24 : ffb.pyrenees@wanadoo.fr

Ligue DN M2/d2	
DLI : 15 octobre 2023	
Formule : voir convocation. Début : le samedi à 13H	
1° Tour	2° Tour
Labège	Bridge Comédie Montpellier
18 et 19 novembre	2 et 3 décembre
Finale Nationale : 17 et 18 février	